N°5 JUIN 2018

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Choisy Sud

Votre quartier évolue avec vous

QUARTIER SUD :

LA DYNAMIQUE SE POURSUIT POUR UN QUARTIER AGRÉABLE À VIVRE

Bientôt les lignes à haute tension disparaîtront et dégageront la vue

Le quartier sud de Choisy continue sa profonde mutation. Entre les projets à venir réfléchis en concertation avec les habitants, les travaux qui commencent et les projets qui prennent forme, c'est un nouveau visage qui se dessine.

L'arrivée de l'été, propice à l'avancement des travaux est ainsi l'occasion de faire le point sur tous ces changements : projet de renouvellement urbain du quartier des Navigateurs, travaux d'aménagement du tram 9, chantier de la fonderie fine, enfouissement des lignes à hautes tensions, quartiers des Hautes Bornes et de Briand Pelloutier mais aussi tous les petits travaux d'aménagements. >>>

EDITO

CONSTRUIRE AVEC VOUS LE QUARTIER DE DEMAIN

Vous le savez et vous le constatez chaque jour, votre quartier vit de grands changements en matière d'aménagements. C'est avec vous et pour vous que ces transformations s'opèrent pour aller vers un habitat plus mixte, des espaces verts préservés, une activité locale renforcée et des transports de qualité.

La concertation et le dialogue sont pour nous une priorité comme en témoignent le travail mené avec vous sur le projet de renouvellement urbain ou encore le comité de suivi des Hautes Bornes et de Briand Pelloutier. Nous allons bien-sûr continuer à vous rencontrer, vous informer et construire avec vous le quartier de demain. D'ici là, je vous donne rendez-vous le 30 juin lors de L'Estivale, un moment festif bienvenu à l'approche des vacances.

Patrice Diguet
1er Adjoint au Maire
Urbanisme – Aménagement – Travaux

RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER SUD

LES NAVIGATEURS : CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS LE QUARTIER DE DEMAIN

(n°1 sur plan)

La Ville de Choisy-le-Roi s'est engagée dans une concertation ambitieuse pour le renouvellement urbain du quartier sud et plus particulièrement des Navigateurs.

Vote des habitants le 17 mars dernier

Ouvrir le quartier sur la ville et la Seine, diversifier l'offre de logements tout en renforçant commerces et activités, mais aussi mettre en valeur la qualité des espaces verts, sont les trois ambitions qui ont été définies en amont du projet.

La création, en juin 2016, d'un conseil citoyen se réunissant une fois par mois, l'implantation de la maison des projets au cœur du quartier puis le lancement d'une concertation élargie avec les habitants lors de réunions publiques et d'ateliers ainsi que la venue des élus à la rencontre des habitants en porte à porte ont permis de créer une collaboration étroite et une réflexion commune entre les urbanistes, les services de la Ville et les habitants.

Les urbanistes ont ainsi proposé trois projets d'aménagement pour le quartier, qui ont été soumis au vote des habitants le 17 mars dernier. Tous les habitants du quartier à partir de 16 ans, quelle que soit leur nationalité, pouvaient voter. Plus de 200 personnes se sont déplacées ce jour-là malgré la neige et le froid. Une majorité s'est prononcée pour le projet n° 1. >>>

>>> Cette expérience inédite à Choisy-le-Roi, et plutôt exceptionnelle en France, a permis d'associer le plus grand nombre d'habitants et de renforcer la participation citoyenne.

Il s'agit désormais d'affiner le projet n°1 et de construire pas-à-pas la configuration du quartier en abordant les sujets suivants :

> les cheminements piétons et la circulation,
> les usages des espaces publics,
> les espaces verts et la localisation des aires de jeux et terrains de sport,
> les nouveaux cœurs d'îlots et leurs usages,
> la densité des nouveaux îlots de logements.

Construire avec les habitants un quartier ouvert sur la ville et sur la Seine, un quartier où la mixité sociale est une réalité, un quartier avec un nouvel équipement public attractif est bien le sens de la démarche engagée.

PLAN MASSE DU PROJET N°1

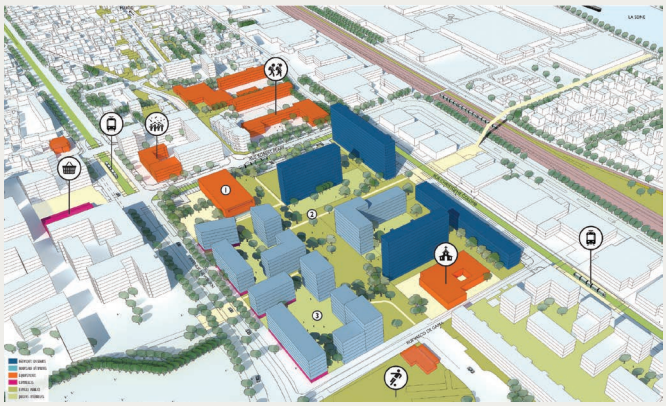

BÂTIMENTS EXISTANTS
NOUVEAUX BÂTIMENTS
ÉQUIPEMENTS
COMMERCES
ESPACES PUBLICS
JARDINS INTÉRIEURS

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

L'ESTIVALE : SAMEDI 30 JUIN 10H - 23H30

QUARTIER DES NAVIGATEURS :

> structures gonflables, stand maquillage, jeux en bois, buvette, stand du renouvellement urbain, stand de l'Espace Langevin, ateliers numériques, cinéma en plein air «Le livre de la jungle» de Jon Favreau à 22h.

ANIM'ÉTÉ : DU 9 JUILLET AU 18 AÔUT

Retrouvez Anim'été sur les berges de Seine, quartier du Port mais aussi dans les quartiers !

Programmes complets sur choisyleroi.fr et dans Choisy infos

PLAN DU QUARTIER SUD AVEC LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS

DU CÔTÉ **DES ÉCOLES**

(n°2 sur plan)

MATERNELLE PAUL LANGEVIN

Initialement prévu en 2020, le réaménagement de la salle des maîtres et du bureau de direction a finalement été réalisé pendant les vacances de printemps en raison d'une ouverture de classe prévue en septembre prochain. Jusqu'alors les enseignants bénéficiaient d'une salle de classe vide. Les travaux réalisés ont permis l'agrandissement de la salle des maîtres de 20m² à 31m² pour un meilleur confort de travail. La fin des travaux de rénovation complète de l'école est prévue pour la rentrée scolaire 2020.

JEUX DE COURS DANS LES MATERNELLES

Dans les cours des maternelles, les traçages des jeux de cours ont été réalisés pour Paul Langevin, ceux de Nelson Mandela seront réalisés avant la fin de l'année scolaire.

ELÉMENTAIRE PAUL LANGEVIN

Dans l'école élémentaire Langevin, l'ascenseur PMR a été mis en service en septembre dernier. Autour de la colonne d'ascenseur, à chaque niveau, ont été installés des sanitaires et un local d'entretien. Ces travaux ont été achevés aux vacances de printemps. La rénovation de l'ensemble des classes est prévue en 2019.

HAUTES BORNES : **TROIS PROJETS SORTIRONT DE TERRE ENTRE 2019 ET 2020**

(n°5 sur plan)

1. Un premier chantier de construction d'un local d'activité, situé avenue Rosa Luxembourg, devrait démarrer prochainement pour une durée approximative de 10 mois.
2. Sur l'avenue du Maréchal de Tassigny, le chantier de la future résidence Seniors démarrera fin 2018 pour une durée de 18 à 20 mois. La résidence sera dotée de 102 logements avec services proposés pour faciliter le quotidien des personnes âgées. La pré-commercialisation a débuté en avril dernier.
3. Le nouveau gymnase, c'est parti !
A l'angle de la rue Jules Vallès et Rosa Luxembourg va bientôt démarrer la construction du complexe sportif. Ce nouveau gymnase accueillera les élèves de la maternelle au lycée, les associations sportives ainsi que des activités sportives organisées par la municipalité. Ses 144 m^2 permettront la pratique du hand-ball, volley-ball, badminton, ou encore basket-ball, la tribune pourra quant à elle accueillir 200 spectateurs. Le permis de construire a été déposé, les travaux devraient débuter à l'automne 2018 et se prolonger sur 18 mois pour une ouverture du gymnase fin 2019, début 2020.

En complément, une aire de jeux provisoire va être installée avant les congés d'été place Olympe de Gouge. Destinée aux enfants de 3 à 6 ans, on y trouvera un petit train et deux camions avec petits toboggans. De moindre hauteur, ces jeux seront installés sur un espace engazonné préservant la biodiversité.

La future résidence seniors

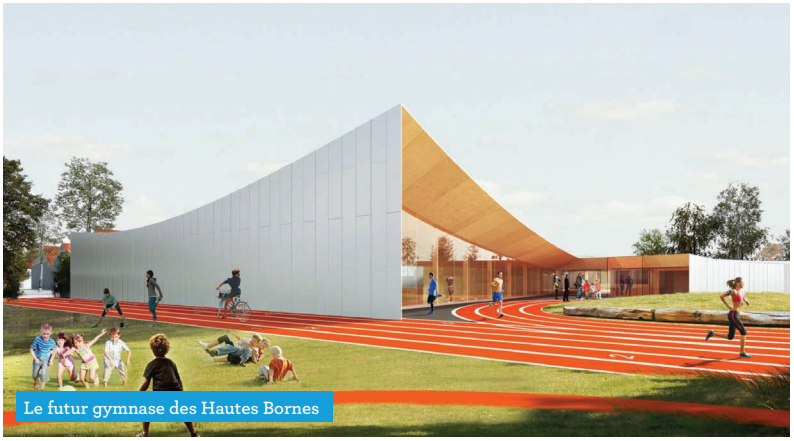
Le futur gymnase des Hautes Bornes

EN FINIR AVEC LES **LIGNES À HAUTE TENSION**

(n°3 sur plan)

Également dans le cadre du projet de renouvellement urbain, la ville a réussi à convaincre les partenaires financiers des avantages d'enfouir les lignes à hautes tensions qui traversent le quartier sud, des hautes bornes aux Navigateurs. Le chantier qui a démarré en février dernier permettra d'installer ces lignes sous terre, juste après les deux pylônes situés à l'angle de De Lattre de Tassigny et de la rue du Four jusqu'aux voies SNCF.

Les premiers fourreaux sous-terrain, où passeront les lignes, ont été installés sous le tracé du tramway à l'angle de Newburn et de la rue du Four, profitant du chantier en cours. L'installation des fourreaux va se poursuivre cet été sur la rue Peary, il restera ensuite la rue du Four et la rue des Cosmonautes. La phase la plus complexe du chantier sera la modification des emplacements des sorties au niveau des voies SNCF.

La nouvelle connexion électrique sous-terraine sera lancée entre mars et octobre 2019, puis, après vérification du bon fonctionnement, débutera le retrait des lignes aériennes et des poteaux fin 2019.

La suppression des lignes à hautes tension va ainsi considérablement améliorer la qualité de vie et la vue sur les espaces extérieurs dans le quartier.

Les lignes à haute tension aujourd'hui

Travaux du tramway 9 Information et médiation au cœur du chantier !

(n°4 sur plan)

Chantier du futur tramway

De Choisy Nord à Choisy Sud, les travaux d'aménagement du futur tramway sont en pleine exécution.

La Ville a obtenu d'Ile-de-France Mobilités (maître d'œuvre des travaux) que des médiateurs assurent une présence continue pour informer les riverains et leur apporter des réponses. Ils sont deux à se tenir à disposition des habitants : l'un se trouve sur le secteur Choisy Centre-Nord et Thiais et le second dans le secteur Choisy-Sud et Orly. Joignables par téléphone, ils sont présents sur le chantier et se tiennent disponibles pour toute question relative aux travaux.

La réunion publique qui s'est tenue le 14 juin dernier au Royal a permis d'aborder les prochaines étapes du chantier, d'expliciter les travaux aux Choisyens et de présenter les médiateurs.
Le compte-rendu sera prochainement disponible sur choisyleroi.fr et sur tram9.fr

Le futur tramway 9 reliera, courant 2020, Orly-Ville à la Porte de Choisy en 30 minutes. Il s'inscrit dans la démarche de construction d'une ville durable déjà engagée par Choisy-le-Roi et proposera aux usagers une offre de transport propre, confortable, silencieux et rapide.

Contact médiateurs :
Courriel : contact@tram9.fr
Secteurs Choisy nord et Choisy centre - **Medhi** : 06 16 15 74 06
Secteur Choisy sud - **Olivier** : 06 16 15 51 62
Retrouvez toute l'actualité du chantier sur : choisyleroi.fr

Perspective du futur tramway

Du côté de la **fonderie Fine**

(n°6 sur plan)

Sécurisation aux abords du chantier

Sur l'ancien site de la Fonderie Fine de Précision et de l'usine Prestil, le chantier a atteint sa vitesse de croisière. Cette opération s'inscrit dans le projet de Ville Durable par la diversité des usages (activité, commerces, logements, résidences spécifiques) mais aussi par l'amélioration du cadre de vie (espaces verts et raccordement à la géothermie de tous les bâtiments). Les premiers logements seront livrés fin 2018.

Jouxtant le chantier de la fonderie fine, un ancien bâtiment va faire l'objet d'une réhabilitation pour être aménagé en établissement d'hébergement d'entreprises incluant un restaurant. Les travaux devraient démarrer fin 2018.

Le 14 mai dernier s'est tenue une réunion publique en présence des habitants et usagers, des promoteurs du chantier et de la Ville. Cette réunion a permis de rappeler les mesures et engagements pris afin d'améliorer la gestion du chantier et de remédier aux dysfonctionnements constatés.

Les promoteurs se sont ainsi engagés à respecter les arrêtés municipaux en matière de stationnement, à mettre en place un homme trafic pour gérer les entrées et sorties de chantier et à rappeler aux équipes les règles de sécurité et de bonne conduite envers les riverains. Pour contacter les promoteurs, une boîte aux lettres existe sur site et un courriel a été créé choisyfonderie-fine@outlook.fr. Le responsable du chantier est aussi à disposition des habitants sur la base vie du chantier au 112 av. A. France.

La municipalité a également rappelé les dispositions suivantes :

> Sécurisation aux abords du chantier en matière de stationnement et de circulation,
> Etudier la possibilité de réaliser des aménagements de voirie pour réduire la vitesse et améliorer le stationnement rue Jean Moulin.

Enfin, la Ville a réaffirmé le souhait, partagé par l'ensemble des acteurs locaux et de gestion de chantier, de limiter les nuisances liées aux travaux (respect des plans de circulation, horaires, sécurité, planning, respect des délais, maintien de la propreté aux abords du chantier...), dans la perspective de rendre la ville plus attractive et d'améliorer la qualité de vie des habitants. L'ensemble de ces mesures vient ainsi s'ajouter aux dispositifs «gilets jaunes» et sécurité aux abords des écoles.

Le nouvel immeuble de **la rue du Four**
(n°7 sur plan)

Les finitions extérieures de l'immeuble

Le nouvel immeuble de la rue du Four est quasiment achevé. La livraison devrait se faire à l'automne 2018 : 59 logements sociaux sur une hauteur moyenne de 4 étages avec un local en rez-de-chaussée. La Ville continue les négociations avec le bailleur I3F pour accueillir dans ce local de l'activité liée aux besoins exprimés par les habitants (profession de santé, commerces de proximité...).

Bientôt des **panneaux numériques d'information** dans les quartiers

Prochainement, 7 panneaux numériques d'information seront implantés dans la ville pour apporter aux Choisyens une information de proximité. Ce projet émane d'une demande des habitants, notamment abordées en conseil de quartier. Dans le quartier sud, un panneau sera implanté devant le marché le long de l'avenue de Newburn. Il sera ainsi situé au niveau d'une station de tramway, sur un trajet emprunté par les piétons (chemin des écoles, commerces...).

Interview
Patrick Hervy

Adjoint au Maire de quartier Centre sud-Choisy sud

Un comité de suivi provisoire a été constitué en février dernier sur les secteurs des Hautes Bornes et Briand Pelloutier, quel en est l'objectif ?

La vocation de ce comité co-piloté par les élu.e.s, en lien avec des représentants habitants le quartier, consiste à repérer et à apporter des réponses concrètes aux problématiques liées à l'émergence d'un nouveau quartier en faisant appel à l'expertise des habitants. Ce comité n'a donc de raison d'exister que le temps de la mise en œuvre des actions décidées en commun sur un périmètre limité et identifié

Cette instance ne remplace donc pas le conseil de quartier. Pouvez-nous rappeler les avantages de participer aux conseils de quartier pour les habitants ?

J'ai souhaité que les deux instances ne soient pas mises en opposition mais restent complémentaires. Si ce comité peut permettre de trouver des solutions aux problématiques matérielles pour mieux se concentrer lors des conseils de quartier sur les sujets propres à l'élaboration et la mise en place de projets participatifs, c'est tant mieux !
Pour autant la balle est dans le camp des habitants pour qu'ils participent aux conseils de quartier de manière constructive. Le conseil de quartier doit aussi et surtout être une boite à idées pour proposer et améliorer la qualité de vie, des plus jeunes aux anciens. Je suis très attaché et attentif aux échanges et aux propositions émanant des usagers. Leurs avis et attentes sont relayés au sein de l'équipe municipale dans le processus de travail et de mise en œuvre du projet de ville.

Les habitants du quartier
avec les élus lors d'un comité de suivi

Choisy Sud n°5

Publication éditée par la Ville de Choisy en 3500 exemplaires
Direction de la communication : Jean-Marc Treuil
Rédactrice en chef : Elisa Dizambourg
Rédaction : Elisa Dizambourg et Bérénice Bonnet
Photos et illustrations : Service communication, Toufik Oulmi, Résidence Senior : Groupe Reside Etudes et SAGV - Société d'Architecture Galliot Vannier
Gymnase Hautes-Bornes : SADEV 94 / MARS ArchitectesImages de synthèses : ©STIF-Transamo-ITRAM (Richez_Associés Ingérop Setec) – ExFolio
Maquette et mise en page : Duo Design

VILLE DE CHOISY-LE-ROI